

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie
des Pays de la Loire

**Décision n° 40589 du 13 novembre 2017 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie
du cadre général de la région de gendarmerie des Pays de la Loire**

NOR : INTJ1725729S

Le commandant de la région de gendarmerie des Pays de la Loire, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 47915 du 1^{er} décembre 2016 (NOR : INTJ1630325S),

Décide:

Article 1^{er}

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} décembre 2017 :

| | | |
|---------------------------|------------------|-----------------|
| Hauteville Patrick | NIGEND : 112 896 | NLS : 5 174 851 |
| Bebin Philippe | NIGEND : 136 316 | NLS : 5 322 504 |
| Godineau Patrice | NIGEND : 111 475 | NLS : 5 150 567 |
| Dupuy Philippe | NIGEND : 113 511 | NLS : 5 191 866 |
| Floc'H Rémi | NIGEND : 111 942 | NLS : 5 174 839 |

Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 13 novembre 2017.

*Le général, commandant la région
de gendarmerie des Pays de la Loire,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Loire-Atlantique,*
J.-M. VERRANDO